

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 18 février 2019 à 19 h au local A-225 de l'École de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Véronique Auger, enseignante
Madame Cynthia Bernier, enseignante
Madame Christine Boulay, enseignante
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Suzie Lambert, parent
Monsieur Richard Robert, parent
Madame Sonia Archambeault, parent
Madame Marie-Josée Bissonnette, représentante du personnel de soutien
Monsieur Pierre Métivier, professionnel

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Natacha Bouchard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Monsieur Louis-Philippe Gibson, élève représentant du conseil des élèves

ÉTAIENT ABSENTES

Madame Manon Gouin, parent
Madame Catherine Baudin, représentante de la communauté
Madame Jade Genest-Jones, élève représentante du conseil des élèves

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 02 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Sonia Archambeault, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Sonia Archambeault souhaite une bonne année à l'ensemble des membres présents.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sonia Archambeault, présidente, demande aux membres du C.É s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 18-19-038

Il est proposé par madame Marie-Josée Bissonnette
Et appuyé par madame Suzie Lambert

QUE l'ordre du jour de la séance soit approuvé tel que présenté après avoir ajouté les sujets suivants au point 12, VICS hockey, football, entretien des surfaces glacées et projet éducatif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Madame Sonia Archambeault, présidente, demande aux membres du C.É. si les membres ont des modifications à apporter à ce procès-verbal.

CÉ # 18-19-039

Il est proposé par madame Sonia Archambeault
Et appuyé par monsieur Richard Robert

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 10 décembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 DÉCEMBRE 2018

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. présents du taux de participation et d'absentéisme à la fête de Noël de 2017 et 2018 en apportant certaines nuances sur le nombre d'élèves inscrits à l'école vs les élèves participants. Cela représente seulement 76 élèves de moins que l'année précédente. Un questionnement devra être fait l'an prochain, entre autres sur les types d'activités proposés, la durée, activités ciblées pour le 1^{er} cycle vs 2^e cycle...

Monsieur Louis-Philippe Gibson, représentant du conseil des élèves, mentionne que le tout a bien été. Il présente une solution pour l'an prochain afin d'augmenter le taux de participation. Il explique que dans d'autres écoles, la direction demande un certain pourcentage de participation pour pouvoir tenir l'activité. Si le taux de participation n'est pas atteint, les élèves ont une journée de classe régulière.

6. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Louis-Philippe Gibson, représentant du conseil des élèves, mentionne qu'ils attendent toujours une réponse du ministère pour la cour d'école. Madame Natacha Bouchard, directrice, explique que nous avons eu une semi-réponse et développe sur le contenu de celle-ci.

Monsieur Louis-Philippe Gibson, représentant du conseil des élèves, explique aux membres du C.É. présents un projet que le conseil des élèves aimerait mettre en place l'an prochain. Le conseil aimerait qu'il y ait une journée sans uniforme une fois par mois. Pour que l'élève puisse participer, il remettrait un dollar par journée. Les fonds amassés serviraient à payer des activités aux élèves. Un sondage a été fait auprès de certains élèves à ce sujet. Certaines questions ont été soulevées en lien avec le projet :

- Madame Cynthia Bernier, enseignante, demande ce que l'on ferait pour les élèves qui n'ont pas de sous et comment il prévoit gérer le tout. Monsieur Gibson pense qu'un système d'étampe pourrait fonctionner.
- Monsieur Richard Robert, parent, affirme que ceux qui n'ont pas les moyens de payer le dollar, ce n'est pas un problème.
- Madame Cynthia Bernier, enseignante, propose un don volontaire pour pouvoir participer à la journée sans uniforme.
- Madame Christine Boulay, enseignante, aimerait avoir plus de détails sur la logistique de l'activité.
- Madame Marie-Josée Bissonnette, représentante du personnel de soutien, propose de déterminer une journée fixe dans le mois, par exemple : 1^{er} lundi de chaque mois.
- Madame Natacha Bouchard, directrice, demande à Monsieur Gibson comment serait utilisé l'argent. Monsieur Gibson énumère quelques possibilités : nouvelles tables, cour d'école, pour les activités de Madame Nicole Beaudoin, animatrice à la vie spirituelle et communautaire...
- Madame Bouchard, mentionne qu'il faudrait prévoir le tout comme une campagne de financement et ouvrir un fond à destinations spéciales pour cette campagne.

7. GRILLES-MATIÈRES

Madame Natacha Bouchard, directrice, présente aux membres du C.É. les grilles des matières pour l'année scolaire 2019-2020.

CÉ # 18-19-040

Il est proposé par madame Suzie Lambert
Et appuyé par madame Sonia Archambeault

QUE les grilles des matières 2019-2020 soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

8. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

Madame Natacha Bouchard, directrice, demande l'ouverture d'un nouveau Fond à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devra être géré : Futsal parascolaire.

Considérant, les sommes du Fond à Destinations Spéciales Futsal parascolaire et seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

Que le conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées au Fond à Destinations Spéciales.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

CÉ # 18-19-041 Il est proposé par madame Cynthia Bernier
Et appuyé par madame Christine Boulay

QUE le nouveau Fond à Destinations Spéciales Futsal parascolaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Natacha Bouchard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

Madame Suzie Lambert, parent, propose qu'une campagne de financement soit organisée ce printemps. Elle mentionne que cette campagne est importante pour les élèves qui voudraient payer leurs sorties de fin d'année ou leur bal de finissants. Elle propose des recettes en pots ou des articles biologiques.

Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion, s'informerait auprès d'Humeur Design, ancien fournisseur, s'ils ont des choses à nous proposer.

Madame Natacha Bouchard, directrice, demande à Madame Bombardier de vérifier la faisabilité d'organiser une campagne de financement dans un court délai ou s'il serait préférable d'attendre à l'automne.

Madame Lambert, mentionne que l'on peut demander de l'aide de l'organisme de participation des parents (OPP) au besoin.

Monsieur Richard Robert, parent, mentionne qu'un montant significatif doit revenir à l'élève, sinon il n'est pas intéressant d'organiser une campagne de financement.

Madame Cynthia Bernier, enseignante, demande d'attendre de voir la faisabilité de la campagne de financement dans un court délai avant de prendre une décision.

CÉ# 18-19-042 Il est proposé par monsieur Richard Robert
Et appuyé par monsieur Pierre Métivier

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagnes de financement présentés soient approuvés tels que présentés à l'exception des demandes de Madame Karine Desmarais et Monsieur Maxime Amiot pour les brigades culinaires ainsi qu'une des deux sorties des Options Plus anglais de Madame Lynn Gamache qui devra choisir entre les deux sorties.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Suzie Lambert, parent et déléguée au comité de parents de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC), remercie la direction de l'école d'avoir reçu le comité lors de leur rencontre au mois de décembre. Les membres ont apprécié la visite faite par les directions adjointes.

Madame Suzie Lambert, parent, informe le C.É. qu'un cadre de référence a été mis en place par la CSVDC pour la mesure 30810 (outils technologiques).

Madame Lambert informe les membres du C.É. des deux conférences organisées par le comité de parents qui auront lieu dans les prochaines semaines.

Madame Lambert mentionne que le travail du projet éducatif de certaines écoles est très avancé, tandis que d'autres non.

Elle informe les membres du C.É. que l'indice de défavorisation de 36 écoles sur 42 a changé. Seulement quatre écoles gardent le même indice. Elle explique que celui-ci varie en fonction de l'inactivité professionnelle des parents ainsi que du niveau d'études de la mère.

Madame Lambert parle du Programme Force 4 qui incite les jeunes à bouger une heure par jour et qui permet aux écoles de recevoir une subvention. Cependant, celui-ci ne s'applique pas au secondaire.

Elle informe les membres présents qu'il y a statu quo concernant la politique PO-05 (transferts forcés des élèves). Aucune suggestion du comité de parents présentée à la CSVDC n'a été retenue. Ce dernier continuera à faire pression l'an prochain pour que certains points soient modifiés.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du C.É.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Madame Suzie Lambert, parent, demande à la direction si l'entente de trois ans conclue entre les VICS de Granby et l'École de la Haute-Ville a été annulée. Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. que l'entente a été conclue avec la CSVDC. Madame Lambert informe Madame Bouchard, que selon ses informations, l'entente serait signée avec l'école. Elle demande de vérifier les minutes du procès-verbal de l'an dernier concernant ladite entente. Madame Bouchard, explique les raisons pour lesquelles le transfert d'école a lieu (problématique de transport, les critères Option Plus à respecter, développement des athlètes...).

Madame Suzie Lambert, parent, présente aux membres du C.É. la problématique du football du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Celle-ci refuse le prêt d'athlète en parascolaire d'une école à l'autre à l'intérieur d'une même commission scolaire. Cette situation risque d'entraîner la perte de joueurs. La RSEQ affirme que l'on nuit aux autres écoles de la commission scolaire. Cependant, il y a une différence de bassin de joueurs entre les grands centres urbains et les régions. Madame Natacha Bouchard, directrice, valide l'information. Elle mentionne qu'il ne devrait pas y avoir de problème pour les joueurs évoluant au niveau benjamin, mais que pour les joueurs juvéniles c'est une problématique. Ceux-ci devront faire une demande de loi 180 (fréquentation hors secteur). Madame Véronique Auger, enseignante explique les raisons du refus de la RSEQ.

Madame Suzie Lambert, parent, veut savoir si la direction peut faire un suivi auprès du service des travaux publics pour le déglacage des trottoirs puisque plusieurs démarches ont déjà été faites auprès de ces derniers et que la situation ne s'améliore pas. Madame Natacha Bouchard, directrice, confirme qu'elle appellera le service des travaux publics de la ville de Granby.

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres présents que les directions d'établissement ont eu des formations données par la CSVDC concernant le projet éducatif. Elle mentionne également qu'une rencontre du comité pilote en regard au projet éducatif de l'école est planifiée le 11 mars prochain. Aussi, une activité est prévue lors de la journée pédagogique du 29 mars. Elle aura comme sujets les activités ainsi que les valeurs de l'école. Une deuxième activité sera planifiée en avril. Madame Bouchard affirme qu'après le 11 mars, la première partie du projet éducatif sera pratiquement complétée. Il n'y aura donc pas de consultation. Par la suite, le comité pilote décidera s'il y aura une consultation pour la deuxième partie de l'exercice. La détermination des moyens à mettre en place se fera uniquement l'an prochain.

Madame Marie-Josée Bissonnette, représentante du personnel de soutien, désire savoir ce qui arrivera avec les uniformes l'an prochain. Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne que le comité vision 2019-2020 s'est penché sur le sujet. Les uniformes seront maintenus, mais seront modifiés au goût du jour (matériel utilisé pour la confection, formes, couleurs...). Les élèves seront également consultés.

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. que nous sommes présentement en appel d'offres pour les chandails des finissants. Ceci permettra aux finissants d'en profiter plus longtemps.

Madame Suzie Lambert, parent, demande s'il serait possible que tous les élèves de l'école puissent avoir accès aux chandails des Griffons. Cela augmenterait le sentiment d'appartenance à l'école. Madame Natacha Bouchard, directrice répond que la question est en discussion.

Madame Suzie Lambert, parent, demande à la direction s'il y aura des classes d'appui l'an prochain. Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne qu'il est trop tôt pour pouvoir répondre. Les classements doivent être connus avant toute chose. Madame Lambert demande de porter une attention particulière aux classements des élèves. Mme Bouchard mentionne qu'une nouvelle procédure de classement qui a été mise en place et que celle-ci attend les dossiers avant de pouvoir procéder.

Madame Suzie Lambert, parent, informe la direction qu'elle a reçu des commentaires de parent dont les enfants utilisent des outils technologiques et qui ont des plans d'intervention et que les informations n'ont pas suivis à l'école secondaire. Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne que la CSVDC met à l'essai de nouvelles procédures et que Madame Anne-Marie Ménard, directrice adjointe aux services éducatifs, trouve que c'est une bonne chose.

Madame Suzie Lambert, parent, demande à la direction comment seront dispensés les cours d'éducation à la sexualité. Madame Bouchard explique que la matière sera transmise aux élèves dans différents cours, qu'il n'y aura pas un cours dédié uniquement à cette matière.

Madame Natacha Bouchard, directrice, explique aux membres du C.É. présents le programme de formation SFP. Madame Suzie Lambert, parent, se questionne sur la problématique éventuelle pour le transport des élèves. Madame Bouchard, mentionne que ce n'est pas un obstacle au programme. Madame Lambert affirme qu'elle craint que celui-ci affecte les autres programmes. La direction explique que cette formation sera offerte dans les trois écoles secondaires suivantes : de la Haute-Ville, Massey-Vanier ainsi que Joseph-Hermas-Leclerc.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 52.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 25 mars à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 18-19-043

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Marchand
ET APPUYÉ par madame Marie-Josée Bissonnette

QUE la séance soit levée, à **20 h 52.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence